



Association
d'usagers pour la
Défense du
Service
Public
du pays de Luçon

SOMMAIRE :
JUIN 2015 :

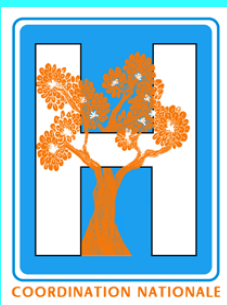
• **SERVICE PUBLIC
FÉRROVIAIRE :**

• **POUR LA LIGNE
- NANTES BORDEAUX
RASSEMBLEMENT À
NANTES LE 2 JUILLET**

• **NOUS ÉTIONS
À GUERET**

**MAUVAIS COUPS-
CONTRE LAMÉDECINE
DU TRAVAIL**

**FERMETURE DE ECOLE
DES CARRIÈRES**



COORDINATION NATIONALE des
Comités de Défense des Hôpitaux et
Maternités de Proximité
Association agréée - Arrêté du 11/06/2013-
N2011RN3190
Site : <http://www.coordination-nationale.org>



Lettre de l'ADSP



**Quimper-Nantes-La Rochelle-Bordeaux-Toulouse
Seul axe ferroviaire de désenclavement de la Vendée,
la gare de Luçon ON Y TIENT !**

Pour se faire entendre

Le Jeudi 2 juillet rassemblement à Nantes

RDV à 8h30 Hôtel de la région 1, rue de la Loire 44966 Nantes

Le 2 Juillet à Nantes, se déroulera un colloque sur le thème de « l'avenir des transports régionaux en Pays de la Loire » en présence de Ph Duron député, auteur du rapport parlementaire qui préconise l'abandon de lignes ferroviaires, dont la ligne Quimper Toulouse .

A cette occasion les élus des collectivités territoriales du Sud-Vendée et l'ADSP ont décidé de solliciter un rendez vous auprès du Président de la Région et de Ph Duron et d'appeler les usagers à se rassembler à Nantes ce jour là pour appuyer nos exigences :

-D'un **engagement ferme et rapide** des travaux de rénovation de la double voie :

-Pour le **maintien : du Bordeaux-Nantes** et de l'arrêt à Luçon, le vendredi avec arrêt à La Roche Sur Yon-La Rochelle .

-Du **Nantes-Bordeaux le dimanche avec arrêt à Luçon à 20h18**. Suppressions programmées au 15 décembre 2015.

Pour le **maintien, l'amélioration et la promotion** de la ligne Quimper-Toulouse et de toutes les dessertes, dont la gare de Luçon, remises en cause par le rapport Duron.

Pour une **augmentation des arrêts** : Champ Saint Père, Nalliers, Velluire,
Pour **les liaisons en trains** et non des remplacements par cars.

Pour aller à Nantes le 2 juillet

Un déplacement en autobus est organisé :

Départ 7 h place Leclerc à Luçon. Retour vers 13 h

Possibilités par TER : renseignements Gare de Luçon

Pour s'inscrire et réserver votre participation téléphonez :

Mairie de Luçon : 02 51 29 19 19 - ADSP : 06 45 50 31 44



**19 juin 2015
Rassemblement
inauguration de la
Place du service
public ferroviaire**



Participez aux “Vendredis” de la gare

L'ADSP et les élus des collectivités territoriales du sud Vendée appellent les usagers, les habitant(e)s des communes, tous les citoyen(e)s à se rassembler chaque **vendredi** à 18h devant la gare de Luçon pour exiger un service public ferroviaire de qualité moderne, répondant aux besoins des habitants et au développement de notre région

Prochains RDV
Les vendredis
26 juin — 3 juillet
à 18h.
Devant la gare de Luçon



Rassemblement contre le rapport Duron 29 mai 2015



Contre la Loi Macron et le remplacement des trains par des bus -29 janvier 2015



Rassemblement du 19 juin 2015,



Appel de Guéret, le 14 juin 2015

Nous, citoyens, usagers du service public, militants syndicaux, associatifs, politiques, élus, collectifs de la Convergence, coordinations, lançons aujourd'hui un appel pour la défense, la reconquête, la réinvention et le développement des services publics. Des services publics, créateurs de richesses, au service de la satisfaction des besoins et des droits fondamentaux, de la redistribution des richesses produites et s'inscrivant clairement dans la transition écologique. Des services publics bénéficiant de financements pérennes au moyen notamment d'une véritable réforme fiscale et d'un contrôle public des banques et les organismes financiers. Des services publics au sein desquels les citoyens doivent disposer de nouveaux droits sur l'expression des besoins de service public et leurs modalités d'exercice. Des services publics assurant les principes de solidarité, d'égalité de traitement notamment entre les femmes et les hommes, de continuité et d'égal accès, sur l'ensemble du territoire. Des services publics, dans les territoires, en France et en Europe, pour combattre l'austérité et sortir de la crise. Nous appelons au renforcement des collectifs et comités existants et à la création de nouveaux collectifs de la Convergence sur l'ensemble du territoire pour engager cette bataille dans la durée. Nous appelons à l'organisation d'assises locales dans l'objectif d'adopter, en 2016, un manifeste, outil de mobilisation pour les services publics. Nous nous inscrivons dans toutes les mobilisations, territoriales et professionnelles, pour les services publics et la protection sociale, en France, en Europe et dans le monde, en 2015.



Après Guéret ... en avant pour assises locales des services publics en Vendée !

Une trentaine de Vendéennes et de Vendéens "Vent Debout" et sous la pluie! avaient fait le déplacement à Guéret les 13 et 14 Juin 2015 pour participer à cette mobilisation nationale pour les Services Publics

Ce fut l'occasion, le samedi au travers des divers ateliers(Santé, transports, réforme territoriale, eau, environnement, TAFTA, enjeux européens) de débattre, d'échanger nos expériences, de faire le plein d'idées et surtout de créer des liens, de mettre en place des convergences.

L'après-midi nous étions plus de 7000 à défiler dans les rues de GUERET, la ville était aux couleurs des services publics avec une banderole géante sur la façade la Mairie

La soirée fut un grand moment de convivialité grâce au repas préparé par nos amis de la Confédération paysanne et le concert qui a suivi.

Le dimanche matin fut un temps très fort de ce WE : moment d'échanges, mais surtout de propositions et d'ambitions pour construire.

Nous nous sommes retrouvés avec une farouche volonté de ne rien lâcher et de reconquête des Services Publics avec le lancement d'assises du service public du XXI^{ème} siècle qui se tiendront à la rentrée et la décision de faire de 2016 l'année des services publics

Que de richesses, que de volonté d'avancer, pour plus d'égalité, de justice, de solidarité vécue pendant ces 2 jours.



«En Vendée nous voulons prendre toute notre place dans cette construction, nous ne partons pas de rien, des résistances existent, des propositions aussi, Nous allons nous retrouver le 6 Juillet pour lancer la Convergence des services publics 85 avec, bien sur tous les représentants des organisations signataires de L'appel de Guéret mais aussi avec toutes celles et tous ceux qui se retrouvent dans ce combat. »

Evelyne Deluze
Présidente de l'ADSP

Nouveau coup dur contre la médecine du travail

Le député socialiste Michel Issindou vient de rendre un rapport sur la médecine du travail à la demande des ministères du travail et de la santé. Certaines des conclusions reprennent de **vieilles revendications patronales** sous couvert de simplification et de pénurie de médecins.

Si le gouvernement suit et il y a de forte chance qu'il le fasse c'est une petite révolution qui s'annonce :

- La **consultation obligatoire** pour tous les salariés passera de deux à cinq ans les visites restantes étant assurées par des infirmiers.
- La **fiche d'aptitude** remise à chaque salarié à l'issue de chacune des visites sera quant à elle supprimée sauf pour des postes présentant des risques accrus pour la sécurité des personnes et remplacée par une simple « attestation de suivi ».
- Enfin il est question d'encadrer plus strictement la **délivrance par les médecins d'une aptitude « avec réserves »** celle qui permettait jusqu'ici des aménagements de poste en cas de maladie, d'usure ou de handicap.

Dans la mesure où ce texte repose sur la volonté de simplification voulue par le gouvernement on est dans l'allégement systématique des formalités pour les employeurs même si c'est contraire à la santé des salariés. Le rapport s'inscrit en effet dans la mise en œuvre du fameux « choc de simplification » dont le constat était : la **visite mé-**

dicale des salariés dans son format actuel relèverait de la « formalité impossible » pour les employeurs qui les placeraient dans une « insécurité juridique » permanente. C'est une vieille rengaine patronale sur la lourdeur et l'inefficacité des visites obligatoires.

La médecine du travail est effectivement en déliquescence : il y a seulement **5 700 médecins du travail en France pour 25,8 millions d'actifs et le ministère de la santé prévoit d'ici à 2030 une baisse de 62 % des effectifs** vu l'âge moyen des praticiens et le manque de renouvellement. Chaque médecin gère donc près de **3 500 dossiers de salariés en moyenne**. Le ressenti des salariés à leur égard est souvent mitigé : nombre d'entre eux ignorent le lien exact qui unit médecins et employeurs se moquent d'une visite réduite généralement à sa portion congrue et qui leur semble protocolaire et déconnectée de leurs préoccupations professionnelles. La remise en cause de la fiche d'aptitude dans ce contexte est une cible facile.

Nous assistons à une nouvelle démonstration de la duplicité des discours officiels. **D'un côté on vante la loi Santé et ses intentions en matière de prévention** et quelques jours après le vote par les députés, on préconise la casse des dispositifs qui participent à des actions de prévention dans les entreprises, la médecine du travail, les CHSCT. (comité d'hygiène et sécurité des conditions de travail).



Fermeture de l'école des Carrières : l'ADSP se prononce !

L'ADSP proteste contre la disparition de l'école maternelle des Carrières, école rénovée récemment.

Cette décision aura, une fois de plus, après la fermeture de l'école du Port, pour conséquences, dans le cadre du service public d'éducation, la désagrégation de la répartition géographique, des élèves sur toute la ville et l'augmentation du nombre d'enfants dans les classes.

La baisse des effectifs avancée pour justifier cette disparition devrait au contraire, par le maintien de l'école, permettre l'amélioration des conditions d'accueil et d'enseignement.

Vous ne souhaitez plus recevoir notre lettre.
Ecrivez nous : lettre.adsp@gmail.com

Vous connaissez des personnes qui seraient intéressées par notre lettre et l'action de notre association, transmettez nous leur adresse Email « lettre.adsp@gmail.com »

Bulletin d'adhésion

Association d'usagers pour la Défense du Service Public du pays de Luçon

Nom :

Prénom

Adresse postale

Mail

Cotisation annuelle : 11 € pers seule 16,50 € couple adhésion de soutien 20 – 30 – 50- et plus :

Par Chèque à l'ordre de ADSP Courrier : ADSP Forum des associations 6 rue St Mathurin 85400 Luçon